Direction générale de Sup EPS

PROGRAMME DE FORMATION

Concours : CAPEPS externe

Destinataires : Équipes pédagogiques, Étudiants

Sup EPS
LE GROUPE

1. Objectifs pédagogiques

I. Acquérir les connaissances scientifiques, professionnelles, institutionnelles et technologiques nécessaires à la réussite du CAPEPS externe

II. Développer une méthodologie d'analyse et de réponse aux sujets de concours

III. S'entraîner intensivement aux épreuves écrites et orales du concours

IV. Structurer une progression individualisée vers les attendus du concours

2. Durée et rythme

Durée totale estimée : 400 heures réparties sur 10 mois

Période : du 1er septembre au 30 juin

Préparation dispensée entièrement à distance (FOAD)

3. Contenu de la préparation

Module	Intitulé	Contenu détaillé
1 (75h) **Travail en autonomie dirigée**	Culture disciplinaire et transversale	Accès aux supports de travail Sup EPS - CE (connaissances) Admissibilité : cours théoriques + fiches de lecture + ressources complémentaires couvrant les différents items du programme du concours Admission : cours théoriques + ressources complémentaires adaptés aux exigences des épreuves orales Accompagnement individualisé : conseils des enseignants et ciblage des contenus prioritaires en fonction des résultats obtenus aux concours blancs

Module	Intitulé	Contenu détaillé
2 (75h) **Travail en autonomie dirigée**	Méthodologie des épreuves	Accès aux supports de travail Sup EPS - CE (méthodologie) Admissibilité : méthode d'analyse et de rédaction, sujets types corrigés, analyses commentées de copies de concours et grilles d'évaluation des jurys Admission : méthodes d'analyse, de présentation et d'entretien, sujets types corrigés, supports de présentation power-point, grilles d'évaluation et d'entretien des jurys Accompagnement individualisé : conseils des enseignants et ciblage des contenus prioritaires en fonction des résultats obtenus aux concours blancs
3 (75h)	Entraînements écrits	10 concours blancs et 10 à 12 travaux ciblés, tous corrigés individuellement par des enseignants experts. Corrections détaillées, identification des axes de réussite, des axes de progression, note type concours, proposition de réécriture, travail complémentaire, reformulation
4 (75h)	Entraînements oraux	10 concours blancs présentés devant des enseignants experts, avec retours individualisés, conseils ciblés et travail d'amélioration après chaque présentation
5 (50h)	Organisation du travail et suivi de la progression	Accompagnement dans l'organisation personnelle du travail à l'échelle hebdomadaire, mensuelle et annuelle, avec des ajustements réguliers en fonction des contraintes et de la progression de chaque étudiant
6 (50h)	Accompagnement à distance	Système d'échanges internes, entretien individuel de formation mensuel, suivi personnalisé et réponses aux questions pédagogiques et didactiques sous 48 heures ouvrées

4. Méthodes pédagogiques

I. Entraînements réguliers aux épreuves du concours (production hebdomadaire par l'étudiant, correction individuelle par l'enseignant, proposition de corrigé-type)

II. Accompagnement individualisé (entretien de formation mensuel, suivi de la progression par un dossier étudiant personnel, réponses aux questions)

III. Accès aux supports de travail Sup EPS - CE

IV. Travail collectif organisé (enseignants-étudiants) et auto-organisé (étudiants-étudiants)

5. Modalités d'évaluation

I. Evaluation formative hebdomadaire standardisée (bandeau de correction, note, axes de progression, axes de réussite)

II. Evaluation formatrice hebdomadaire (réécriture, travail supplémentaire préconisé)

III. Bilan de progression mensuel, semestriel et annuel

6. Moyens techniques mis à disposition

I. Système électronique d'échanges internes

II. Assistance technique par le secrétariat général de la structure

III. Assistance disciplinaire par les équipes pédagogiques

IV. Accès aux classes virtuelles collectives de travail

7. Encadrement et accompagnement

I. Un professeur référent attitré pour chaque étudiant

II. Un correcteur/examinateur principal pour chaque épreuve du concours

III. Relecture, réécriture, conseils et pistes de correction pour chaque devoir

Note : Les correcteurs principaux / examinateurs principaux d'épreuve sont d'anciens membres de jurys, des spécialistes d'épreuve ou des enseignants-chercheurs.

